



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> 17557	De <b>M. Alexandre Sabatou</b> ( Rassemblement National - Oise )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Industrie et énergie		<b>Ministère attributaire</b> > Industrie et énergie
<b>Rubrique</b> >commerce extérieur	<b>Tête d'analyse</b> >Fabrication à l'étranger des produits dérivés des jeux Olympiques de Paris	<b>Analyse</b> > Fabrication à l'étranger des produits dérivés des jeux Olympiques de Paris.
Question publiée au JO le : <b>07/05/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Alexandre Sabatou appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé de l'industrie et de l'énergie, sur la fabrication des produits dérivés pour les Jeux olympiques de Paris 2024. Selon le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques (Cojop), « Paris 2024 a fait le choix de privilégier des entreprises françaises aux savoir-faire reconnus » pour la fabrication des millions de produits dérivés qui seront mis en vente pour les JO. Or la réalité est toute autre. Selon l'association de consommateurs UFC-Que Choisir, qui a étudié les fiches-produits de 360 références proposés par la boutique en ligne de Paris 2024 en février 2024, seules 16 % étaient françaises. Sur les 84 % de références fabriquées à l'étranger, la majeure partie proviennent d'Asie (33 % de la Chine, 21 % pour le Bangladesh, etc.). L'exemple le plus édifiant de cette perte de capacités de production concerne la mascotte des JO, qui est produite principalement en Asie, car le coût du travail y est bien moins élevé, permettant d'obtenir des prix bien plus compétitifs que si la production était assurée sur le sol national. Les boutiques des Jeux olympiques dépendront donc principalement des importations étrangères. Même si certaines initiatives salutaires permettent de produire du *Made in France* à des coûts raisonnables, le constat reste celui d'une dépendance importante à l'égard des pays étrangers pour la fabrication d'objets. Il lui demande de lui transmettre la liste les produits dérivés pour les Jeux olympiques fabriqués et importés depuis des pays étrangers, ainsi que le détail des produits fabriqués sur le territoire national et relevant du *Made in France*.